




POUR LES ÉLÈVES QUI FRÉQUENTENT DÉJÀ L'ÉCOLE EN 2023-2024

Les inscriptions pour l'année scolaire 2024-2025
se feront du 31 janvier au 8 février 2024.

Vous procédez à l'inscription en cliquant sur le lien suivant :
[Mozaïk-Portail](#) (vous devez avoir un compte Mozaïk).

Vous pourrez inscrire votre enfant au service de garde avec
le même lien.





Voici la liste des documents à prévoir

- o L'original du certificat de naissance, en grand format, émis par le directeur de l'État civil.
 - o Une preuve de résidence parmi celles-ci :
 - o la copie de l'avis de cotisation de Revenu Québec (RQ) ;
 - o un relevé d'emploi (relevé 1) ;
- o un avis de paiement d'Allocation famille de Retraite Québec
- o le permis de conduire au Québec (sur une base volontaire) ;
 - o Les papiers d'immigration, s'il y a lieu ;
 - o Le dernier bulletin scolaire, s'il y a lieu.

Pour de l'information complémentaire, pour le primaire :

<https://cssc.gouv.qc.ca/prescolaire-et-primaire/inscription-scolaire-admission-prescolaire-primaire-2/>

